



VILLEFRANCHE Infos

Bulletin
Municipal
Avril 2023

N°11

« Parlons vrai en toute franchise et en toute transparence »



Sommaire

Finances :
un budget 2023
bien maîtrisé

La médiathèque
«la Manufacture» ouverte
et opérationnelle

Le fil vert
environnemental
accompagne les projets

A savoir

Point de baignade, ça se prépare !

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont (SMBV2A) a accompagné la commune de Villefranche-de-Rouergue sur une étude de faisabilité de la baignade dans la rivière Aveyron. Concrètement des suivis qualité (suivi de la concentration bactériologique, indicateurs à surveiller pour une baignade) ont été réalisés de 2020 à 2022. Suite à cette première approche deux sites ont été sélectionnés et des études profils de baignades ont permis d'identifier les sources potentielles de pollution et les actions à mettre en œuvre.

Désormais, la partie étude de faisabilité est terminée. La commune de Villefranche, gestionnaire des sites baignades, prend la main afin d'officialiser les sites et ouvrir le site aménagé et surveillé à « La Gasse » à l'ancien camping municipal, transformé ensuite en gîte d'étape.

Une étude sur la biodiversité à Solozard

Eco Med, le bureau d'études en charge de l'étude biodiversité sur l'ancienne décharge de Solozard a débuté sa mission. La présence de personnes sur le site à des horaires inhabituels peut interpeller. Mais, l'inventaire des espèces porte aussi sur les espèces nocturnes. De ce fait, les experts seront donc amenés à intervenir la nuit.



Autour du Rucher-Ecole, un espace de biodiversité



Le Rucher-Ecole « la Santé de l'Abeille » a fait l'objet, en ce début d'année, d'une opération d'entretien et de réaménagement, avec pour point d'orgue la journée de plantation du 8 mars. Ce terrain se situe chemin du Champ des Chartreux, sur le sentier des berges, « sentier des Patrimoines. »

L'opération a d'abord consisté à abattre des peupliers trop vieux qui menaçaient de tomber sur les ruches, puis à planter des arbres de plein vent, des arbustes et constituer des haies mellifères. Des abris pour la faune sauvage, avec notamment l'implantation d'une catiche, un terrier pour les loutres d'eau douce, s'ajouteront à l'ensemble, le but étant de faire de cet espace de 5 000 m² un lieu de médiation entièrement dédié à la biodiversité.

L'opération a été menée conjointement par le Lion's club de Villefranche-de-Rouergue (maître d'œuvre et co-financeur), les bénévoles du Groupement de Défense Sanitaire Apicole de l'Aveyron (du GDSA12) et les services de la ville. La pépinière départementale, ayant gracieusement fourni les végétaux. En accentuant cette démarche, la municipalité réaffirme son soutien au Rucher Santé et à ses bénévoles. Leur action se déploie selon trois axes majeurs : le maintien de la santé des abeilles, en appliquant les codes de bonne conduite en apiculture, la sensibilisation des petits et des grands sur le rôle de l'abeille et des insectes dans notre environnement, dans le respect de la biodiversité. Sans omettre la formation au Rucher-Ecole avec des cours d'initiation en salle et sur site. Les bénévoles du Rucher offrent aussi des solutions aux particuliers, par exemple pour la récupération des essaims volages et la destruction des nids de frelons, selon une procédure qui est en cours d'élaboration avec la commune de Villefranche-de-Rouergue.

Plus d'informations sur :
<https://villefranche-de-rouergue.fr/les-abeilles-et-le-rucher-municipal/>

MAIRIE DE VILLEFRANCHE
Promenade du Guiraudet
12200 Villefranche-de-Rouergue
Tél. 05 65 65 16 20

Site internet :
<http://www.villefranche-de-rouergue.fr/>
Page Facebook :
Commune de Villefranche-de-Rouergue
Dialoguez avec vos élus :
téléchargez l'application PopVox sur votre smartphone ou votre PC sur popvox.fr



PopVox : le temps d'un premier bilan

Mis en place dès le début du mandat amorcé en mai 2020, l'application participative PopVox a de suite montré qu'elle correspondait aux attentes citoyennes. Ainsi, sur la période allant du 1er septembre 2020 au 15 mars 2023 soit environ 3 ans, correspondant à la moitié du mandat, elle a enregistré 2 300 sollicitations citoyennes, soit une moyenne de 2,5 sollicitations par jour. Le bilan effectué par ses concepteurs met en exergue « près de 3 fois plus de Félicitations que de Critiques » et près de la moitié des sollicitations sont des Alertes (1030 Alertes, 45%). Les thématiques ayant suscité le plus de participation sont la Voirie (13%), Propreté et déchets (12%), Cadre de vie (9%).

Du côté de la commune, 159 actualités ont été publiées parmi lesquelles 4 alertes, 90 événements et 3 sondages. Le taux de réponse de la collectivité se situant à 76% pour un temps moyen de réponse de 2 jours. 1021 citoyens ont créé un compte pour participer sur PopVox et/ou recevoir les notifications des alertes de la mairie. Ce nombre de comptes créés représente 13% de la population de Villefranche de 15 à 74 ans. Soit 13% de la population qui a souhaité participer au moins une fois. C'est un excellent taux. Ce succès est certainement dû à la campagne de budget participatif qui a mobilisé beaucoup d'habitants lors de la phase de vote des projets.

De plus, ce chiffre ne comptabilise pas les citoyens qui consultent PopVox sans avoir créé de compte (ce qui concerne tous les lecteurs). 126 personnes sont également inscrites à la communauté « Habitants du Quartier Bastide ». La communauté Quartier Bastide suscite un intérêt pour les habitants, afin d'aller plus loin, pour animer cette communauté via de l'information ciblée.

Trois nouveaux conseillers municipaux

Suite à différentes démissions, trois nouveaux conseillers municipaux ont fait ou vont faire leur entrée au sein du conseil municipal. Pour le groupe majoritaire Vincent Espitalier a succédé à Quentin Bourdy et Pierre Tournemire à Olesya Bouquié. Pour le groupe d'opposition c'est Sylvie Drapenski qui remplace Anice Sassi.



Vincent Espitalier



Pierre Tournemire



Sylvie Drapenski

L'HÔTEL DE VILLE
(services administratifs et services techniques)
ouverts au public : du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Bulletin d'information édité par la commune de Villefranche-de-Rouergue (12),
Directeur de la publication : Jean-Sébastien Orcibal,
Création-Conception-Rédaction : l'Agence JPC,
Maquette : Mat et Brillant,
Impression : Grapho 12,
Crédits photos : l'Agence JPC, Sébastien Julien, Jean-Marie Bugarel, Delphine Trébos,
Remerciements à Serge Gayral pour la traduction de la chronique occitane et à Dorian Cayla pour le logo,
Dépôt légal en cours.

EDITORIAL

« Parlons vrai en toute franchise et en toute transparence ! »



Parce que gérer une collectivité c'est prévoir, l'équipe de conseillères et de conseillers municipaux aux côtés desquels j'ai été élu en mars 2020 met tout en œuvre afin que Villefranche-de-Rouergue retrouve tout son lustre et la place qui était la sienne sur l'échiquier du territoire. Un travail de longue haleine, tenant plus du marathon que de la course de vitesse, où une forte réflexion s'impose dans chacun de nos choix, tout en devant tenir compte de ce qui a été amorcé avant notre arrivée. C'est ce qu'on appelle « la continuité républicaine ». Car le mandat qui nous a été confié par les électrices et les électeurs villefranchois repose bien, effectivement, sur la mise en œuvre de notre programme, tout en prenant en compte la mise en œuvre des chantiers engagés par mon prédécesseur à l'instar en particulier, du Pôle culturel « La Manufacture ». Nous l'avons adapté à notre projet politique, en traitant des sujets fondamentaux pour nous, qui n'avaient pas été pris en compte initialement. C'est un projet culturel. C'est aussi un projet social, proposant un équipement au service de chaque citoyen de la commune.

*« Toute vérité est-elle bonne à dire ou écrire ?
Oui, je le crois car la transparence
qui nous anime est un devoir
envers nos concitoyens. »*

Nous avons ainsi fait le choix, par exemple, de proposer une salle d'études, offrant des conditions idéales de travail pour des jeunes et des élèves qui ont besoin de s'isoler pour leurs devoirs en sortant de leur cadre familial. L'espace répondant également aux besoins des personnes effectuant des travaux de recherche. Nous avons fait le choix aussi de proposer des technologies, telles que la réalité virtuelle, auxquelles encore peu de publics ont accès. Nous avons tenu également à donner plus de visibilité à notre formidable collection de jazz. Si ce fonds précieux est conservé dans des conditions optimales dans nos réserves, nous avons fait le choix aussi de le valoriser par une forte évocation dans l'espace son, celui-ci étant immédiatement accessible depuis le hall d'accueil de la médiathèque.

Toute vérité est-elle bonne à dire ou écrire ? Oui, je le crois car la transparence qui nous anime est un devoir envers nos concitoyens. Aussi, sans apporter plus d'attention que cela le mérite aux allégations mensongères sur la situation financière de notre collectivité, colportées par des personnes plus ou moins bien intentionnées, je veux rassurer la population sur sa bonne santé financière grâce à une gestion rigoureuse des deniers publics. Tout cela est possible grâce à un recours important aux subven-

tions de l'Etat, de l'Europe, de la Région et du Département, ainsi qu'à une capacité d'emprunt ne nous endettant pas au-delà des capacités qui sont les nôtres.

J'entends ici et là résonner cette petite rengaine dissonante qui voudrait que nous dépensions sans compter dans des acquisitions foncières. Or, cette démarche fait partie du projet municipal que nous avons présenté à nos concitoyens lors des élections municipales de 2020. Notre stratégie demeure bien de redynamiser notre ville dans le but de ramener en son cœur des commerces, des services publics, d'héberger nos associations, de permettre à nos agents administratifs et techniques de travailler dans les meilleures conditions possibles.

Avec ce printemps 2023, c'est d'abord la mi-mandat qui s'approche. Après une prise de fonction retardée de plusieurs semaines par la pandémie Covid et avant de subir les effets de la crise énergétique, de la guerre en Ukraine et de l'inflation galopante. Mais grâce à l'implication sans réserve de tous, élus comme agents, nous avons réussi à franchir obstacles et zones de turbulences. Nous suivons notre feuille de route en confirmant la continuité et la mise en œuvre de nos gros chantiers pour cette année 2023 : Eclairage public qui va nous permettre de baisser très sensiblement notre facture de consommation d'énergie, Maison des jeunes citoyens, Parc du Tricot, Hôtel de police faisant suite au développement de la Police municipale, poursuite et amélioration des rotations quotidiennes du Bastibus gratuit... Avec les services du Département de l'Aveyron, nous travaillons au projet d'aménagement, jumelé à l'implantation d'une piste cyclable, avenue Caylet. Les dossiers de plan d'eau à la Gasse et d'aménagement de la place Fontanges avancent. Tout comme ceux portant sur la végétalisation de la rue du Marteau, la réfection de la placette de la rue Prestat, l'aménagement d'aires de stationnement aux Gravasses et chemin du Radel, le prolongement du Chaucidou de l'avenue du Sénéchal jusqu'à Beauregard et Route de Montauban... Sans oublier le travail sur les chaudières des groupes scolaires ou des salles des fêtes. Et tous les autres chantiers ouverts par les équipes municipales.

Nos actions sont pesées, ciblées, préparées et étudiées financièrement. Elles portent tout le sens de notre engagement pour un mieux vivre ensemble. Nous continuerons de parler vrai en toute transparence et en toute franchise en ne cachant rien à nos concitoyennes et nos concitoyens.

Soyons fiers d'être Villefranchois !


Jean-Sébastien Orcibal

Maire de Villefranche-de-Rouergue



FINANCES

« le budget 2023 est un budget bien maîtrisé dans un contexte incertain »

« Grâce à des recettes nouvelles et malgré l'importance de l'augmentation des charges consécutives à la crise énergétique et à l'inflation, le budget 2023 est un budget qui permet la mise en application d'éléments forts de notre programme », salue Alix Janodet, Adjointe au maire en charge des finances.

Face aux chiffres imparables avec une section dépenses du budget de fonctionnement 2023 en hausse par rapport à celui de 2022 de plus de 9 % (il passe de 15,7 M/€ à 17,2 M/€), l'adaptation rigoureuse aura été la règle pour arriver à l'équilibre. Les raisons de cette augmentation sont imputables, en particulier à une hausse des charges d'énergie et de carburant de 890 M/€ à 1 590 M/€ soit près de 90 %, des assurances de près de 50 % et de l'effet de l'inflation sur les autres postes de dépense. On peut préciser que l'adhésion au marché interdépartemental porté par le SIEDA pour l'énergie et « l'amortisseur électricité » au niveau national représentent une première barrière à l'augmentation de ces coûts. Des recherches actives d'économies sur ces mêmes dépenses permettent d'en limiter l'impact sur le budget. Des démarches similaires sur d'autres postes (eau, fournitures d'entretien...) vont permettre de limiter le montant total des charges. Malgré cela la collectivité a souhaité maintenir un bon niveau de service pour les habitants et un soutien aux associations.

Le poste personnel affiche également une augmentation sensible de 5 %, alors que les effectifs restent constants (183 agents au 31 décembre 2022) depuis plusieurs années. Ce qui s'explique en particulier par la hausse annuelle du Glissement Vieillesse Technicité (GVT), le versement mobilité et la revalorisation de 3,5% du point d'indice sur une année complète. Sont également intégrés dans le budget principal les agents travaillant pour le label Ville d'Art et d'Histoire et le portage communal de l'OPAH-RU qui bénéficient des financements correspondants.

De fait les recettes de fonctionnement affichent une augmentation. Alix Janodet met en exergue « la bonne dynamique autour des produits des services (+23 %), grâce à une forte mobilisation en particulier au Centre aquatique. Et une valorisation du travail de nos équipes techniques par le premier adjoint

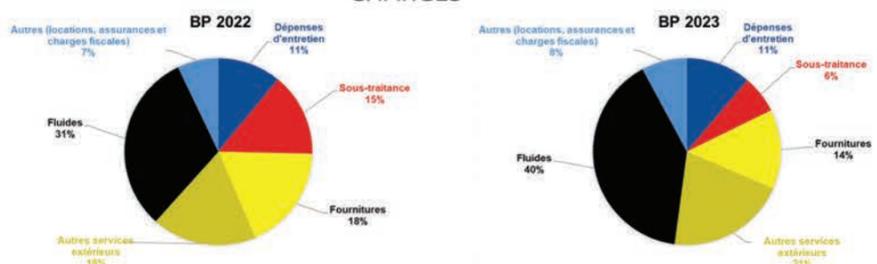
Jean-Claude Carrié qui a proposé une mise à disposition du savoir-faire de notre service voirie à Ouest Aveyron Communauté (OAC) et aux communes voisines. Les subventions de fonctionnement de nos différents partenaires, dotations d'Etat et dispositif conventionnel compris, ont abondé ce volet recettes du budget de fonctionnement de +22 %, sans oublier un apport fiscal complémentaire de 4,5 % imputable à une décision de l'Etat de revalorisation des bases ». L'Adjointe au maire en charge des finances salue, également, « une gestion très dynamique du patrimoine immobilier (+65 000€), comme du financement de certains postes ».

Économies et recettes supplémentaires permettent de dégager 1,3 M/€ pour abonder le budget investissement. « Comme c'est le cas depuis notre arrivée en 2020, nous savons que nous devons être prudents, rigoureux, responsables et raisonnables dans nos engagements financiers », tranche l'adjointe au Maire.

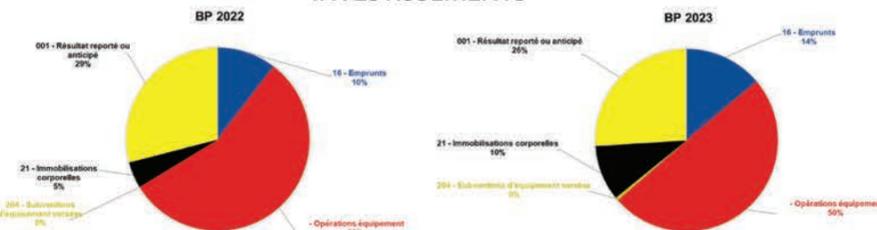
FONCTIONNEMENT



CHARGES



INVESTISSEMENTS



RESTER PRUDENT SANS BLOQUER

Comme toute seconde partie de mandat, la séquence qui s'ouvre jusqu'en 2026 sera celle des réalisations marquantes. Le financement du Pôle culturel s'achève cette année, comme celui de la Maison des Jeunes Citoyens. L'aménagement de l'Hôtel de Police Municipale va être lancé, la réfection de l'éclairage public se poursuit. Il n'y aura pas de pause pour les travaux sur les bâtiments publics et les écoles, alors que l'OPAH-RU va débiter afin d'inciter les rénovations en coeur de ville, et l'opération façades continue. Comme le lancement des gros dossiers tels le point de baignade de la Gasse, la désimperméabilisation et la réfection globale de la place Fontanges, en prenant en compte le ruisseau Notre-Dame...

Le budget investissement s'élève à 9,4 M/€ en 2023. Il bénéficiera de 2,24 M/€ de subventions de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département et d'OAC. Des cessions de biens, du transfert du budget fonctionnement l'abonderont.

Les travaux proposés aux budgets annexes eau et assainissement concernent en particulier les chantiers routes de la Baume et de la Gasse, en lien avec le projet point de baignade de la Gasse et l'avenue Caylet pour des travaux nécessaires avant sa remise en état et la création d'une piste cyclable.

Le budget mobilité est maintenant alimenté régulièrement grâce au versement des entreprises. Des projets d'amélioration du service sont envisagés pour le Bastibus et des investissements au niveau de la mobilité sont à l'étude.

Concernant la dette de la commune, celle-ci reste au même niveau qu'en 2022. La capacité d'emprunt de la commune se positionne sur les bons rails. Alix Janodet en profite pour féliciter les services « pour le gros travail qui a été mené pour l'élaboration de ce budget. » Et les remercier pour leur implication.

SECURITE

« Nous devons tendre vers la notion de mieux-vivre ensemble »

Les choses évoluent dans le bon sens en matière de traitement de l'insécurité dans le centre historique. « Après de multiples actions conjointes avec les services de gendarmerie, ainsi qu'une forte implication citoyenne, nous entrons dans la deuxième phase mettant bien plus en avant la notion de mieux vivre ensemble », traduit le maire Jean-Sébastien Orcibal. L'image du cœur de ville change, en même temps que la sémantique.

D'ailleurs les services de gendarmerie ne s'y trompent pas. Lors de la présentation des statistiques de l'activité enregistrée en 2022 sur le territoire, le lieutenant Depardieu, chef de la communauté de brigades, a mis en avant une baisse du taux de délinquance générale, positionnant Villefranche en tête de pont à l'échelon Aveyronnais. Le taux de résolution des affaires à 49% apparaît comme un excellent résultat. Alors qu'une tendance à la baisse des atteintes aux personnes pour l'année passée est confirmée. D'autre part, la lutte contre les stupéfiants a été couronnée de succès avec de belles affaires résolues et le démantèlement de différents points de deals dans la ville. Le chef de la communauté de brigades a salué le travail de ses hommes, mais aussi le concours de la population et de la police municipale de Villefranche qui a contribué à la résolution de nombreuses affaires. « La politique de lutte contre la délinquance est en train de porter ses fruits grâce au travail des gendarmes, des policiers municipaux et à la volonté assumée des élus villefranchois », a défendu le maire. La ville apporte son concours au travers de la cellule de veille, du prêt de matériel et de la mise à disposition de la vidéosurveillance. « Il y a trois ans on ne parlait que du sentiment d'insécurité et grâce à cette dynamique nous entrons dans d'autres logiques

allant plus vers le mieux-vivre ensemble dans le respect de chacun. Nous assumons pleinement cette orientation vers plus de sécurité pour nos concitoyens car la sécurité est un élément important surtout pour les plus modestes », a aussi noté le premier magistrat.

Une confirmation autour de cet engagement fort de l'équipe municipale vise à conforter le service de police municipale. « Lorsque nous sommes arrivés, il y avait trois policiers municipaux, aujourd'hui nous sommes à une dizaine, les premiers éléments sont positifs, et nous continuons le travail en équipant nos forces de police de véhicules Duster 4X4, utilisables aussi bien en territoire urbain que rural afin d'atteindre les chemins les plus inaccessibles à proximité de certains hameaux, car ce service doit être au profit de tous les habitants de la commune », poursuit Jean-Sébastien Orcibal, qui a placé la police municipale sous sa responsabilité directe. Il rappelle que les patrouilles régulières se déroulent dans la ceinture urbaine, en voiture, mais aussi à pied ou à vélo, et désormais également dans les hameaux. « Dans le cadre du recrutement, rappelle-t-il, chaque policier municipal est équipé de caméra piéton, pour sa sécurité, mais aussi afin d'être garant des droits des citoyens. » Dans un même ordre d'idée, des caméras de vidéosurveillance ont été rajoutées dans le quartier du Tricot, en plus de celles-ci sont installées des caméras mobiles « afin de favoriser les investigations après des dégradations et des actes malveillants. »



« On parle de Nous » dans le journal de la Région Occitanie.

L'Hôtel de police : deuxième phase du programme sécurité de proximité

L'autre priorité en matière de sécurité est bien de positionner les services de police municipale au plus près des citoyens. C'est dans cette optique que sera aménagée à partir du second semestre 2023 l'Hôtel de police municipale rues Bories et Camille Roques. « Au cours des trois premières années de notre mandat nous avons mené de pair l'amplification du service de police municipale tout en menant une réflexion sur l'installation de l'Hôtel-de-police dans le quartier du centre-ville qui nous paraissait le plus opportun », détaille Jean-Sébastien Orcibal. Après avoir étudié différentes pistes et opportunités foncières, c'est au niveau du carré des gâches, au centre de l'artère traversante la plus longue de la cité (prolongement rues Alibert, Camille Roques et Pomairols) que l'emplacement a été trouvé, après l'achat de plusieurs immeubles. « Nous estimons que ce lieu de proximité, identifié par les Villefranchois, correspond parfaitement à notre démarche mise en place afin d'éradiquer les incivilités », défend le maire. Cerise sur le gâteau, à l'arrière des bâtiments se trouve une cour intérieure qui fera l'objet d'un aménagement esthétique dans l'optique de la mise en valeur du patrimoine municipal. Le démarrage des travaux devrait intervenir d'ici la fin de cette année, pour une livraison au premier semestre 2024. D'un point de vue fonctionnel, l'Hôtel de police bénéficiera d'un accueil en rez-de-chaussée, avec un effet vitrine pour les services de police municipale en direction des concitoyens. Le maire appuyant : « nous avons voulu un accueil le plus accessible possible à tous. »



De nouveaux véhicules pour la police municipale

MOBILITES

En six mois l'équivalent de deux fois la population de la commune a emprunté le Bastibus

Dire que le Bastibus s'est imposé dans le quotidien des Villefranchoises et des Villefranchois saute aux yeux. Les chiffres des premiers mois de l'expérimentation voulue par les élus l'attestent. Les retours des usagers (lire ci-dessous) aussi. Ainsi, entre le 1er juin et le 31 décembre 2022 soit pendant 168 jours de service, 23 380 « montées » dans le Bastibus sont à dénombrer. Ce qui situe la moyenne à 139 personnes par jour et à 8 par rotation. Chaque jour le Bastibus effectue une moyenne de 227,94 km. Les premiers bilans font état de temps de parcours des lignes cohérents et respectés.

Toutefois l'étude des retards amène à la conclusion qu'un ajustement des temps entre les arrêts est nécessaire. En effet, les retards entre 1 et 5 minutes étant fréquents de nouveaux horaires de passages devraient nettement améliorer la situation.

À titre d'exemple, la moyenne de retard de une minute est elle estimée à 57%. L'objectif prioritaire étant de tendre vers une fiabilité maximale. Des adaptations sont justement prévues en regard en particulier de la fréquentation des lignes et des arrêts. Mais sans perdre de vue ni l'amplitude du service, ni baisser le kilométrage. Faire évoluer le service, tout en limitant les investissements et en fiabilisant les recettes constituent les pierres angulaires du Bastibus pour cette année. Au même titre que l'amélioration des comptages des fréquentations en ajoutant les descentes et en prévoyant un suivi point de la satisfaction des usagers.

Chiffre record en mars 2023

Reste que les derniers chiffres qui viennent de tomber font état d'une fréquentation record pour le seul mois de mars 2023 avec 5 694 passagers. Un chiffre attestant de plus en plus de l'impact du Bastibus sur le quotidien des citoyens Villefranchois. Dans le cadre de ces ajustements, des modifications sur les trois lignes font l'objet d'une étude poussée. Les changements seront mis en œuvre et communiqués d'ici cet été 2023.

L'objectif initial qui était de permettre aux habitants, comme aux visiteurs, de se rendre, gratuitement, au plus près des services et des équipements de la commune, des zones d'activités et des services demeure bien son fil conducteur. L'engagement programmatique du maire Jean-Sébastien Orcibal et de son équipe en matière de mobilités trouve là toute sa résonance.

« L'attractivité étant un des points forts de nos engagements, le Bastibus contribuera à accentuer celle-ci », avait salué le maire Jean-Sébastien Orcibal, lors de son lancement en juin 2022. En 2023, grâce aux améliorations apportées, la marche en avant se poursuivra.

Pour plus de détails et pour suivre les différentes évolutions se rendre sur le site internet de la commune :

<https://villefranche-de-rouergue.fr/>. Des dépliants horaires sont disponibles dans le hall de la mairie.



La fréquentation du Bastibus va crescendo depuis son lancement.



L'ESPRIT BASTIBUS : ÇA CHANGE LA VIE !

Avez-vous déjà pris le Bastibus ? Si oui, vous avez pu expérimenter son atmosphère positive et accueillante. Les usagers saluent le chauffeur, proposent leur place, échangent un mot, finissent parfois par se connaître.

Toutes les générations se croisent, des personnes âgées aux enfants en passant par les travailleurs et les habitués du gymnase ou de la piscine. Le tout dans une grande bienveillance, qui dépasse la simple cordialité.

La navette est rapide : le trajet passe vite. Sentiment étrange, on aimerait parfois que cela dure un peu plus longtemps...

C'est donc cela, « l'esprit Bastibus » : une petite dose de bonheur et une pincée de fraternité, peut-être la définition du service public dans ce qu'il a de plus noble.

Une réussite que l'on constate aussi dans les courriers adressés à la mairie. Citons-en quelques exemples :

- « C'est pratique et pour moi c'est super car je n'ai pas de voiture. »
- « L'équipe de la Recyclerie du Rouergue est très satisfaite de la mise en service du Bastibus. Cela permet à 3 à 5 salariés en moyenne de venir travailler tous les jours à la zone industrielle des Gravasses, gratuitement qui plus est, et de rejoindre la bastide le soir. Nous avons même modifié nos horaires de travail pour nous adapter aux horaires du bus. Merci pour cette initiative qui favorise le lien social et l'insertion professionnelle. »
- « Merci pour ce bus auquel nous avons pris l'habitude de recourir notamment pour les sorties des enfants. Simple et pratique et qui dépanne bien lorsque l'on est éloigné du centre-ville. »
- « Toujours à l'heure, chauffeur de bonne humeur et très gentil. »
- « Habitant à proximité de la piscine Aqualudis, retraité, je ne prends plus ma voiture pour un oui ou pour un non, grâce à ce bus je fais des économies importantes de carburant, j'utilise moins l'espace public et je n'ai plus de soucis pour trouver une place de stationnement, en plus c'est gratuit. »
- « À notre arrivée, pour les études de ma fille, nous avons eu la bonne surprise de trouver un réseau de bus gratuit, ce qui a grandement facilité nos démarches et nous a permis de découvrir les différents quartiers de la ville. »
- « Merci infiniment de m'avoir permis d'aller faire mes soins à l'hôpital avec des horaires très réguliers qui évitent d'attendre trop longtemps. N'ayant pas le permis votre Bastibus m'a permis de me déplacer sans soucis. »

Beaucoup de lettres aussi pour demander plus de passages, plus de quartiers desservis. Heureusement, la réflexion se poursuit, et le Bastibus sera amené à monter en puissance. L'occasion de rappeler que nous ne sommes qu'au début de cette belle histoire !

EVENEMENT

MANUFACTURE

un lieu, une histoire

C'est dans un bâtiment du XIVe siècle que s'ouvre en ce printemps 2023, la médiathèque « la Manufacture ». Retour sur un lieu et une histoire étroitement liée à celle de la bastide.

Lorsque naît la cité de Villefranche, en 1252, les bâtisseurs amorcent l'urbanisation. Ils situent en premier lieu la place du marché, le long de l'axe nord-sud, le bâti s'arrête vraisemblablement au niveau des actuelles rues du Sénéchal, Cluzel et Cordeliers.

Ce ne serait qu'à la fin du XIIIe siècle et au XIVe siècle que la nouvelle bastide s'agrandit en direction de l'Aveyron. En 1321, pour faciliter le passage de la rivière en toutes saisons, un pont est construit. Au sud de l'actuel emplacement de la place Bernard Lhez se trouvait la première portion bâtie de ce secteur au XIIIe siècle avec le couvent des Cordeliers. Dans ce même îlot, fut fondé l'hôpital saint Loup, créé par les consuls en 1355. Le moulin des Pauvres (secteur de l'actuelle agence du Crédit Lyonnais) connu dès 1369, était implanté dans ce même secteur. Et juste à côté (face à l'actuelle maison Ballester) sur la petite place se positionnait une grande croix rappelant l'existence du couvent des Cordeliers.

C'est sur ce vaste îlot –l'un des plus grands de la ville– que se trouve l'imposante bâtisse accueillant désormais la médiathèque « la Manufacture ». Son aménagement développé sur cet espace libre a permis la création de ce qui s'apparente à un palais urbain aux dimensions incroyables pour l'époque. S'il

ne demeure pas d'archives sur sa construction, les éléments architecturaux encore présents au premier étage permettraient d'acter une qualité sociale haute des propriétaires. Dans la seconde moitié du XIIIe siècle, ou à la transition des XIIIe et XIVe siècles, deux maisons indépendantes prennent ainsi place au niveau des corps de bâtiment nord-ouest et est. Ils sont ensuite reliés par le corps de bâtiment central, témoignant d'un fonctionnement unitaire. L'aile orientale est remaniée au XIVe siècle : la maison se dote d'un second étage en s'agrandissant vers le sud, y compris au niveau du sous-sol. Cette période post Moyen-Age met en exergue un côté florissant et l'influence de la ville, plus peuplée que Rodez et Millau. Grâce à son positionnement administratif et la richesse qui y était générée, elle ne galvaudait pas son rang.

Evolutions et changements

Au fil des siècles et des propriétaires, l'édifice se modernisa par de grandes ouvertures ajoutées en façade. Au XVIIe siècle, des modifications interviennent au niveau du vestibule, alors que le système de circulation verticale est totalement revu avec l'implantation de trois escaliers. La cour intérieure revêtue d'une calade conforte la notion de palais urbain. Au cours du XVIIIe siècle, de nombreuses baies sont modifiées en façade aux premier et second étages, trois autres sont ouvertes dans l'ancienne loggia de l'escalier principal et deux cheminées, dont une ornée de stucs, sont installées au premier étage. Au XIXe siècle, le rehaussement des sols de la cour, avec un pavage de galets, entraîne la création de deux nouvelles portes au rez-de-chaussée. Cette campagne de travaux comprend aussi l'aménagement de cheminées murales au second étage et de six baies. Racheté en 1924 par la famille Marty, inventeur du procédé de piégeage des rats, la nasse à rats, l'immeuble subit encore des modifications. La fabrique reste en activité dans ce local jusqu'en 1956, date de l'ouverture d'un nouveau site de production plus spacieux dans l'un des faubourgs de la ville. Le bâtiment sera ensuite occupé par des activités commerciales en rez-de-chaussée et des logements dans une partie des étages du corps donnant sur la place. Ici les murs ont leur histoire. S'ils pouvaient parler ils raconteraient celle des propriétaires successifs. Essentiellement des notables à l'instar de François de Rességuier, Johan Toupignon, avocat conseiller au parlement de Toulouse, Jean Cayron, docteur et président du présidial en 1612, Guillaume Lobinhes et Jean Durrieu, qui furent aussi présidents du présidial.

Remodelée, repensée et totalement modernisée, la Manufacture change de cap. Si elle porte en elle, de manière indélébile, tous ces pans de l'histoire de Villefranche, elle en sera désormais le phare culturel. Les élus, comme les équipes chargées de lui donner vie entendent bien que très vite, ce nouveau lieu dévolu à la culture et au social joue son rôle de moteur en captant curieux et habitués des services de la médiathèque, et de ses nouveaux services dont la ludothèque, vers le centre historique. Il s'agit bien là d'un des enjeux majeurs.



OUVERTURE DE LA MANUFACTURE

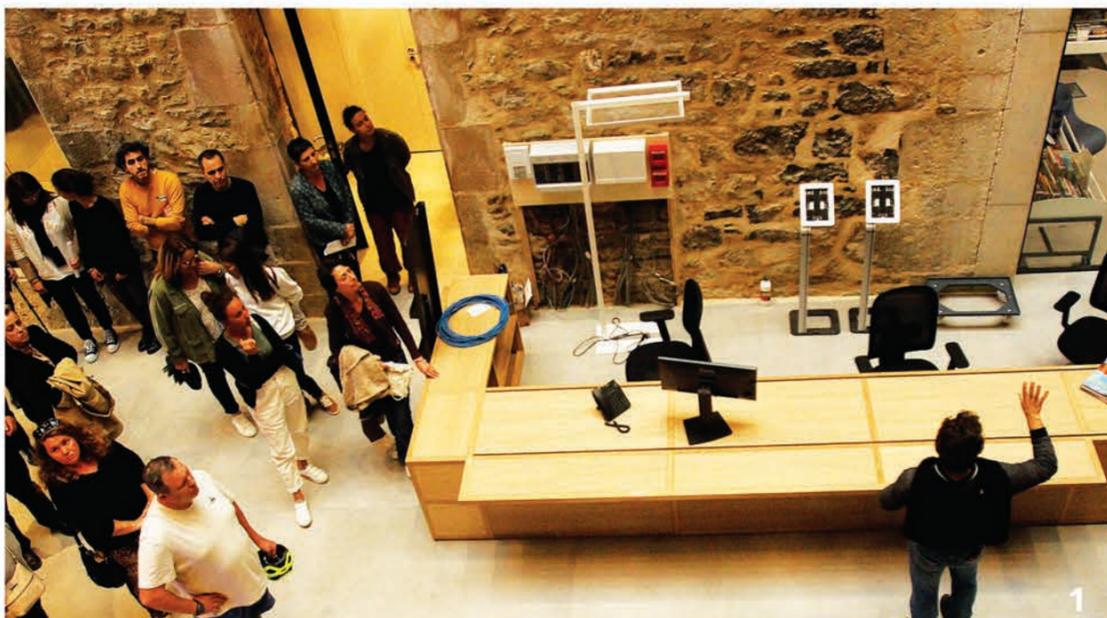
Un concentré de culture au carrefour c



6



8



1



5

Son nom, « la Manufacture », claque comme à la grande époque des lieux de labeur dans le centre historique ou plus loin vers la rue. L'ancienne fabrique de nasses de la Maison Marty, située de la place Bernard Lhez abrite désormais la médiathèque « la

Manufacture ». Avant l'inauguration, son ouverture résonne comme un moment habitué, certes, mais aussi par l'ensemble de la population qui vit ici. C'est bien ce concentré de culture au carrefour des savoirs, véritable lieu de vie. En entrant dans la Manufacture, l'utilisateur trouve à droite une salle de lecture pour consulter la presse en format papier ou sur tablettes mises à disposition. À gauche, un espace de travail sera ouvert de manière indépendante le soir, pour l'accueil d'une quarantaine de personnes. En face à gauche la nouveauté arrive : un espace dédié aux animations proposées au public.

On arrive ensuite dans le patio où se situe l'accueil général, ainsi qu'une bibliothèque de jazz, dont le fonds Panassié. L'univers des CD, DVD musicaux est complet, une place est donnée, ainsi que le visionnage sur écran et encore l'opportunité de vue pratique pour les usagers, ce rez-de-chaussée voit aussi la réalisation d'un espace accessible depuis l'extérieur (24/24h).

Pour accéder aux étages, deux possibilités : emprunter l'escalier monumental ou utiliser l'accès à toutes les collections pour les personnes à mobilité réduite. Au premier étage, l'espace jeunesse est quatre fois plus grand que l'espace adulte, des collections et des animations, esprit cocooning, et permet d'organiser des après-midis révision ou des travaux en commun. Une autre salle d'étude dédiée au patrimoine du territoire, accueille les collections. Un espace qui est par exemple ouvert à des jeunes ne pouvant pas accéder à la bibliothèque. Un espace réservé au personnel, les magasins de stockages aux normes Panassié. La salle d'études peut aussi servir à consulter tous ces documents.

Le deuxième étage est dédié au fonds adultes et aux adolescents : le fonds est complet, tous les genres de romans (policier, science-fiction, historique, etc.) et des ouvrages leur étant destinés. A noter, l'implantation d'outils culturels.

Au troisième étage une salle de 148 m² offre une vue panoramique sur la ville pour impulser des interventions d'artistes et pour faire vivre l'expérience. Le tout sous couvert du projet d'établissement de la structure, consacré lors de la création de la cité au séchage des fruits, des légumes.

La Manufacture en chiffres

Le coût de l'opération d'aménagement du bâtiment et du parvis s'élève à 2 350 000 €, financé avec l'aide du FEDER (Europe) à hauteur de 2 350 000 €, de la Région Occitanie pour 63 583 €. La commune de Villefranche s'ajoute le coût des équipements mobiliers, informatiques, collection, etc. La Ville avec l'aide de l'Etat, d'Ouest Aveyron Communauté et du Département a financé sur 3 niveaux, 2 km linéaires de références (1 km en consultation + 1 km en prêt). Une équipe de 11 agents affectés dans divers espaces dédiés a pour mission de gérer la médiathèque.

Légende photo 1 : La banque d'accueil, esprit patio baigné par un puits de lumière, est le carrefour de la médiathèque la Manufacture. Elle propose des collections de CD, DVD musicaux, films, la presse spécialisée musique, un ensemble accompagné d'un casque de réalité virtuelle. **Légende photo 2 :** L'espace de travail sera ouvert de manière indépendante le soir, pour l'accueil de mini-détailants du Sénéchal, ce qui engendre la mise en valeur des collections et des animations, dans un esprit cocooning, et permet d'organiser des après-midis révision ou l'accomplissement de travaux en commun. **Légende photo 3 :** L'espace dédié aux animations proposées au public, sera la nouveauté de cet outil à la fois culturel et social. **Légende photo 4 :** « la Bazz », une salle donnant la possibilité de profiter d'une machine à café et du wifi ; elle peut être ouverte de manière indépendante le soir, pour l'accueil de mini-détailants du Sénéchal, ce qui engendre la mise en valeur des collections et des animations, dans un esprit cocooning, et permet d'organiser des après-midis révision ou l'accomplissement de travaux en commun. **Légende photo 5 :** Les magasins de stockages aux normes imposées hébergent des livres anciens et l'espace littérature regroupant tous les genres de romans (policier, science-fiction, historiques...) destinés aux adultes et adolescents, un espace spécifique où seront proposées des animations thématiques, ainsi que des outils de réalité virtuelle, la nouveauté de cet outil à la fois culturel et social. **Légende photo 6 :** L'espace dédié aux animations proposées au public, sera la nouveauté de cet outil à la fois culturel et social. **Légende photo 7 :** Les magasins de stockages aux normes imposées hébergent des livres anciens et l'espace littérature regroupant tous les genres de romans (policier, science-fiction, historiques...) destinés aux adultes et adolescents, un espace spécifique où seront proposées des animations thématiques, ainsi que des outils de réalité virtuelle, la nouveauté de cet outil à la fois culturel et social.

HORAIRES Médiathèque :

Mardi et vendredi 14h-18h

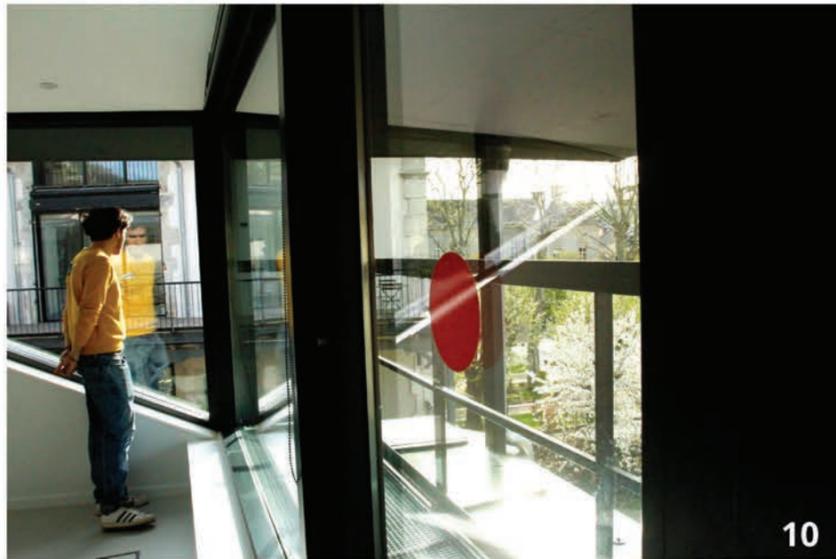
Mercredi, jeudi et samedi : 10h-12h et 14h-18h

HORAIRES Ludothèque :

Mardi jeudi et Vendredi 15h-18h

Mercredi et samedi : 10h-12h et 14h-18h

des savoirs



roque de la ville quand le petit monde ouvrier investissait les rue Lapeyrade, drainant avec lui un mouvement quasi perpétuée à deux pas de la promenade du Guiraudet et au bas : la Manufacture ».

ient très fort pour la ville et son territoire proche, attendue par les vit cet aménagement avec une certaine fierté. Car la Manufacture le phare de la commune.

le dévolue à la convivialité, baptisée « la Bazz », avec possibilité de position et de profiter d'une machine à café et du wifi. Cet espaceueil de mini-débats, conférences, scènes tremplin (la jauge étant : avec la ludothèque, avec plus de 300 jeux mis à disposition, sup-

que l'espace image et son, dans lequel est mise en valeur la collec-aux, films et presse spécialisée musique. La possibilité d'écoute sur portunité d'emprunt ou d'utilisation in situ de partitions. D'un point la mise en service d'une boîte de retours d'emprunts automatique

nonumental d'époque proche du patio, ou l'ascenseur, permettant uite notamment.

que celui de la rue du Sénéchal. Ce qui engendre la mise en valeur d'organiser des animations en direction de la jeunesse. Un autre ctif permet aux collégiens, lycéens ou étudiants du territoire, d'orne belle manière de profiter de la centralité de Villefranche. Une celles et ceux désireux de s'isoler pour travailler individuellement. t pas toujours trouver chez eux les équipements et la tranquillité sion sociale de la Manufacture. Toujours à ce niveau se situent un rmes hébergeant des livres anciens, la collection jazz dont le fonds s documents, tout en bénéficiant des services de reproduction en

is : le fonds documentaire, l'espace BD et l'espace littérature regroupue...). À ce niveau se positionne l'espace ados avec des périodiques ils de réalité virtuelle, la nouveauté susceptible de faire mouche au

que grâce aux baies vitrées. Défini comme un espace de médiation pression culturelle, tout en ouvrant la porte aux initiatives associa-cture, cet espace apporte la touche « solelho », ce grenier ouvert égumes, du tabac et des draps de laine.

S
ve à 5 997 439 €. € de l'Etat (Drac) pour 1 641 494 €, d'Ouest Aveyron Communauté pour efranche-de-Rouergue s'étant engagée à hauteur de 1 199 488 €. À cela , accessibilité handicap pour un montant total de 456 059 € financé par ement de l'Aveyron. La Manufacture représente 1 717 m² de surface amé-on + 1 km en réserve), 60 000 références (dont 15 000 CD et 2 500 DVD). mission d'accompagner et de conseiller les usagers.

re la Manufacture. **Légende photo 2 :** L'espace image et son, dans lequel est mise en valeur entre autres le jazz, avec des **photo 3 :** La ludothèque, avec plus de 300 jeux mis à disposition, supports à de nombreuses animations proposées t la possibilité de consulter la presse en format papier ou sur tablettes mises à disposition et dévolue à la convivialité en i-débats, conférences, scènes tremplin... **Légende photo 5 :** L'espace jeunesse, quatre fois plus grand que celui de la rue d'organiser des animations. **Légende photo 6 :** Cet espace ouvert au travail collectif, se fixe comme objectif de permettre ux en commun ; à proximité un autre espace est ouvert à des jeunes qui trouveront là les équipements et la tranquillité inciens, la collection jazz, dont le fonds Panassié. **Légende photo 8 :** Ici se positionne le fonds documentaire, l'espace BD lultes comme aux adolescents. **Légende photo 9 :** L'espace ados rassemble des périodiques et des ouvrages leur étant , la nouveauté susceptible de capter l'intérêt des ados. **Légende photo 10 :** Esprit « solelho », rappelant le nom du grenier prenable sur l'environnement immédiat, comme un espace destiné à faire vivre l'expression culturelle au sens large, tout



CITOYENNETE *Les actions locales confortent la convention* *Citoyenneté et Fraternité*

C'est en présence de Guillaume Raymond, Sous-Préfet de Villefranche-de-Rouergue, et de Jean-Louis Sanchez, fondateur et délégué général de l'Observatoire National de l'Action Sociale (ODAS), dont les travaux et initiatives sur ces questions font référence à l'échelle nationale, que vendredi 17 mars, le Maire Jean-Sébastien Orcibal a procédé à la signature de la Charte de la Citoyenneté et de la Fraternité, dont le référent à l'échelle municipale est l'Adjoint au maire délégué à la Politique de la Ville Jean-Michel Bouyssié.

Les trois piliers essentiels de cette Charte sont : « Valoriser d'avantage la convivialité, l'écoute et l'entraide entre habitants, renforcer davantage les rapports entre générations et encourager davantage l'engagement citoyen. Autant de points qui ont fait dire au Maire : « héritée depuis des siècles, cette culture est dans les gènes des Villefrancoises et des Villefrancois qui ont toujours fait de l'accueil une règle de vie. » Des points qui, comme il l'a aussi rappelé, s'inscrivent dans le projet politique de l'équipe qu'il dirige. « Nous devons faire en sorte que chaque individu trouve sa place dans la société et je vois que les trois points majeurs de la Charte de la Citoyenneté et de la Fraternité sont déjà déclinés dans nos actions. » S'appuyant sur l'exemple de la création de la Maison des Jeunes Citoyens, il opinera d'un « travailler sur l'émergence d'un lieu comme celui-là coordonné par des médiateurs et impliquant les associations, c'est travailler sur l'engagement citoyen des jeunes générations. » « La signature de cette convention formalise la déclinaison de ce que font naturellement les Villefrancois », a-t-il conclu.



Comme l'a souligné le Maire Jean-Sébastien Orcibal « La signature de cette convention, formalise la déclinaison de ce que font naturellement les Villefrancois »

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS *Les écoliers se forgent leur démarche citoyenne*



Un Conseil municipal enfants (CME) n'est pas une lubie dans le paysage municipal. Le principe de développer le sens citoyen des écoliers des classes de CE2 et CM1 des établissements scolaires publics et privés et les impliquant dans la vie de leur ville s'inscrit dans la démarche citoyenne de la municipalité. Il est composé de 36 élèves élus pour 2 ans par leurs camarades de classe. Jeudi 2 février dans le cadre officiel de la salle du conseil Municipal de la Mairie, reçu par le Maire Jean-Sébastien Orcibal, le Conseil municipal enfant était installé. Lors de cette installation, le premier magistrat a mis en avant l'importance des valeurs citoyennes. En rappelant le sens de leur engagement et les possibilités qui leur seront données de participer à la vie de la commune, il a insisté sur le fait que « le but est de travailler pour tout le monde, pas pour votre école, mais pour la ville, de faire des propositions pour rendre les gens heureux, apporter du bonheur... »

Les jeunes élus se réuniront environ une fois par mois au sein de commissions thématiques, et une fois par trimestre en séance plénière où seront discutées les propositions de ces commissions. Des comptes-rendus seront envoyés à tous les enseignants afin de prolonger le débat et les réflexions en classe, ce qui constitue une nouveauté par rapport à l'ancien fonctionnement.

Les jeunes conseillers municipaux élus pour deux ans arborent leur cocarde tricolore autour du maire Jean-Sébastien Orcibal et des élus Florence Serrano et Marlène Bazzani.

Les 36 conseillers municipaux enfants élus pour deux ans pour le groupe scolaire de la Chartreuse sont : Félix Auguy, Evan Delpéch, Swan Derly, Aymane El Kadime, Eden Mathy, Jade Rebullida, Ousmane Sow, pour le groupe scolaire Pendariès : Garance Chaumar, Noé Luong, Odélie Pfister-Rouquette, Camélia Rabe, Isaackim Roche, Noé Salvan, pour le groupe scolaire Robert Fabre : Eden Auriac, Yanis Chakor-Djelthia, Malake Dridare, Hizia El Bouti, Soan Huet, Gabriel Julien, Marwan Lakhal, Imran Lhaimer, Éléna Mahon, Jade Malirat, Thakilatan Mchangama, Gabriel Ott, Fehd Yazami et pour l'ensemble scolaire Émilie de Rodat : Morgane Alombert-Blanc, Maël Courtine, Ambre Falipou, Lou Froidure-Cuvelier, Titouan Gagnaire, Ilyes Khelifa, Léonie Maeght, Marceau Mazoyer, Ignace Rollet, Emy Thomines.

L'INTERVIEW



« L'engagement environnemental pour tous nos projets est une évidence »

Premier adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, de la voirie, et des réseaux, Jean-Claude Carrié est aussi en première ligne pour tout ce qui touche à l'environnement dans le prolongement du « Fil vert » contribution de l'équipe municipale à la transition écologique. Il développe ici les différents points qui sont mis en œuvre et qui le seront dans ce sens dans les prochains mois.

Comment s'organise au sein de la municipalité et des services municipaux l'organisation de la planification « verte » annoncée dans votre programme ?

Nous travaillons sur une phase de reconquête des espaces publics laissés en jachère jusque-là, en réfléchissant à de nouvelles fonctions avec pour priorité l'intérêt général. Ce sont les fondements de notre démarche globale, dont l'application environnementale saute aux yeux de l'évidence. Prenons un exemple, celui de notre concept de transport en commun « Bastibus » évitant à nombre de concitoyens de se déplacer en voitures particulières. De plus, nous avons mis à profit l'aménagement de deux terrains appartenant à la collectivité (aux Gravasses et chemin du Radel) dans des points où des aires de stationnement communales faisaient défaut, pour engager une démarche vertueuse et sobre. Cela est passé par le choix de matériaux perméables afin de stabiliser les sols et en assurant des plantations. De plantations, il en sera aussi question avenue de Toulouse, rue du Marteau dans le cadre d'une démarche participative, et pour l'ensemble des aménagements extérieurs que nous lancerons comme cela a été le cas dans la plaine des Pesquiés en faisant le choix d'essences locales. Il en va de même pour les plantations florales. Nous avons anticipé les sécheresses, en demandant au service espaces verts de s'orienter vers des variétés moins gourmandes en eau comme les graminées. Un choix assumé, rompant avec l'habitude, qu'il a fallu expliquer à maintes reprises à nos concitoyens. La situation caniculaire sur le long terme de l'été 2022 nous a donné raison.

Tout cela semble être un excellent prélude au projet de transformation de la place Fontanges et de tout le secteur baigné par le ruisseau Notre-Dame en un « poumon vert » ?

Ce sera le gros dossier de la fin du mandat avec en point d'orgue la désimperméabilisation de la place Fontanges, doublée d'un aménagement et d'une importante végétalisation avec la plantation d'une centaine d'arbres. À ce niveau, nous ferons le choix d'essences sobres en matière de consommation d'eau. Y compris dans un sens plus large à travers la recherche d'alternatives pour l'arrosage avec de l'eau pluie, en installant, pourquoi pas des récupérateurs d'eau ou en utilisant les eaux de vidanges d'Aqualudis retraitées. Mais notre maître mot restera bien sobriété.

On voit qu'un très gros travail est aussi mené dans ce sens avec les équipes municipales ?

Tout à fait. Le travail mené par nos équipes au cours de l'hiver traduit plus encore notre volonté verte. Grâce à la transversalité, qui demeure un de nos marqueurs, nos équipes voirie, nettoyage, espaces verts, en lien avec notre bureau d'études interne ont remis en état les Sentiers du patrimoine sur les bords de l'Aveyron. Les retours très positifs que nous avons eus sur notre application participative PopVox confirment les attentes dans ce sens, en dépit de la montée des eaux de l'Aveyron.



La refonte complète de l'éclairage public, afin qu'il soit encore moins gourmand en énergie est lancée par le maire Jean-Sébastien Orcibal son premier adjoint Jean-Claude Carrié, les équipes techniques et les entreprises intervenantes.

Autre point, où en est la refonte complète de l'éclairage public, afin qu'il soit encore moins gourmand en énergie ?

Il continue de se déployer normalement, avec un gros travail mené sur les points les plus énergivores en remplaçant l'ensemble des dispositifs situés dans ces secteurs, avec des effets immédiats attendus en termes d'économie d'énergie et de limitation des coûts de fonctionnement. Nous sommes déjà intervenus sur les premiers secteurs concernés par ces remplacements, aujourd'hui traités, à savoir : Avenue de la Libération / avenue de Fondiès, Fontanges / avenue Vincent Cibiel. Nous travaillerons ensuite sur les secteurs de l'Hôpital et de l'avenue des Croates. Pour cette année 2023, l'enveloppe consacrée par la commune représente un investissement de 400 000 € (s'inscrivant dans un programme pluri-annuel de 2,5 M€), une aide ayant été sollicitée auprès de l'État, qui soutient les projets tendant vers la sobriété énergétique.

D'autre part, je voudrais souligner le gros dossier assainissement en cours route de la Baume et route de la Gasse, avec là aussi un fil rouge environnemental afin d'améliorer plus encore la qualité des eaux de l'Aveyron. Le secteur de la Baume a été réceptionné. Les riverains nous ont indiqué toute leur satisfaction. Nous allons attribuer le marché pour le côté route de la Gasse avec toujours en ligne de mire, le point de baignade. Autre gros projet, celui portant sur le schéma directeur de l'eau et de l'assainissement sur lequel le bureau d'études retenu travaille activement.



L'aménagement des aires de stationnement des Gravasses et du chemin du Radel s'inscrit dans cette dynamique.



Cet hiver les équipes voirie, nettoyage, espaces verts, en lien avec le bureau d'études interne de la commune, ont remis en état les Sentiers du patrimoine sur les bords de l'Aveyron.

NOUVEAU PLAN D'ÉPANDAGE

L'engagement fort de la commune en direction de ses agriculteurs



Le mercredi 1er mars, le Maire de Villefranche, Jean-Sébastien Orcibal, et son Premier Adjoint Jean-Claude Carrié, notamment en charge des questions liées au traitement des eaux usées, ont présenté à la station d'épuration, les serres solaires de séchage des boues, ainsi que le process de soutien aux agriculteurs de la commune via le nouveau plan d'épandage.



Agriculteurs, élus et techniciens côte à côte dans cette démarche.

L'objet de ce rendez-vous était certes de présenter le nouveau plan d'épandage des boues d'épuration produites après séchage solaire, en présence de cinq nouveaux agriculteurs villefranchois qui ont décidé de s'inscrire dans cette démarche novatrice et fédératrice. La nouveauté réside bien dans le fait que pour la première fois depuis le lancement du principe d'épandage des boues, la grande majorité concernera des terrains exploités par des agriculteurs de notre commune. « Jusque-là, rappelle Jean-Claude Carrié, les agriculteurs qui en bénéficiaient résidaient sur le territoire, mais pas sur la commune de Villefranche. » Et d'ajouter : « financièrement l'aide apportée, grâce à la valorisation des boues de la station d'épuration sur leurs terres, est de l'ordre de 200 000 € pour 200 tonnes, ce qui va donner un coup de pouce non négligeable à nos agriculteurs, accompagné d'un engagement fort de la collectivité à leur égard. »

Pour mémoire, en 2022, la campagne d'épandage a permis de valoriser en agriculture 75 tonnes de boues épandues sur 29 ha. « Nous sommes montés d'un sacré cran, insiste Jean-Claude Carrié en rappelant que 132 tonnes ont été stockées pour être épandues en 2023. »

Ainsi, les prochains épandages, selon des conseils de fertilisation bien précis restitués aux agriculteurs concernés, auront lieu dès que les boues seront suffisamment sèches (le séchage doit être supérieur à 80% de siccité). Ces boues sont issues du processus de séchage sous serres solaires, dont la station d'épuration est dotée. Le principe de ces serres étant de faire perdre

aux boues produites par la station d'épuration une part importante de leur masse en eau par effet d'évaporation accélérée.

Étaient également présents lors de cette visite, le représentant de la société Vald'Oc, spécialisée dans le conseil en valorisation des déchets organiques qui a détaillé l'impact du processus, ainsi que des représentants du Groupe Suez, assurant l'exploitation de la Station d'épuration.

PRÉSERVER LE MILIEU NATUREL DE LA RIVIÈRE GRÂCE À UNE CAMPAGNE DE PLANTATIONS

C'est par sécurité que la commune de Villefranche-de-Rouergue a engagé une régulation des peupliers dans la plaine des Pesquiès, le long de l'Aveyron. Quelques 200 peupliers de culture arrivés à maturité depuis déjà longtemps, présentaient des risques de chute. Leur remplacement a été prévu par des essences plus adaptées en bordure de rivière, car, de l'avis des spécialistes, il est préférable de positionner les peupliers en second rideau de plantation. Leur système racinaire plus superficiel et leur hauteur font qu'ils peuvent aussi occasionner des dégâts tels que l'érosion de berges, la dégradation sur les ouvrages, comme les ponts. De plus, en aval lorsque les crues les entraînent, cela provoque la création de barrages d'embacles avec risque de rupture soudaine pouvant aggraver le risque d'inondation, tant en amont qu'en aval...

C'est dans cette logique que la commune a fait procéder à l'abattage de ces peupliers. Les grumes ont été évacuées. L'exploitant forestier a supprimé les branchages afin d'éviter toute mobilisation par les crues. Il ne manquait donc plus qu'à accueillir les nouvelles plantations dans le cadre d'un programme de renouvellement de la végétation des berges. « La volonté des élus est de préserver et de mettre en valeur notre rivière sur toute la traversée de la commune depuis Gourgassier jusqu'aux Pesquiès, défend le Maire Jean-Sébastien Orcibal tout en soulignant que, la rivière est un élément structurant de notre ville, c'est même l'un des axes majeurs de notre plan d'actions pour la revitalisation du cœur de ville. C'est une chance pour nous que de voir notre rivière traverser la commune, nous voulons exploiter ce potentiel. » L'Aveyron est en effet à la confluence de plusieurs enjeux : des enjeux touristiques et économiques, des enjeux de cadre de vie, de sécurité également par rapport aux risques d'inondation, mais aussi et surtout des enjeux environnementaux. Ce contexte environnemental donne lieu par exemple à un vaste chantier d'assainissement pour éviter les rejets des effluents en amont de la ville (routes de la Baume et de la Gasse).

Cette campagne sera suivie de plantations complémentaires l'année prochaine. Un projet de partenariat avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont dont se félicite le premier Adjoint au Maire Jean-Claude Carrié, par ailleurs délégué à ces questions environnementales : « C'est pour préserver le milieu naturel autour de notre rivière que nous avons décidé d'être totalement partie prenante dans le projet du Syndicat Aveyron Amont de replantation d'essences parfaitement adaptées à ce milieu naturel, qui plus est classé site Natura 2000. »

La campagne de plantations portée par le Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont en partenariat avec la Commune de Villefranche, bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, de la Région Occitanie, du Conseil Départemental de l'Aveyron.



Point de vue : Michel Artus, président du SMBV2A

« La ripisylve (les formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau situés dans la zone frontrière entre l'eau et la terre : NDLR) doit être adaptée et diversifiée, tant en termes d'essences que d'étagement. Ici les plantations sont faites à partir d'essences locales et adaptées : frênes, aulnes, tilleuls, chênes, saules, noisetiers, fusain, viorne, églantier, aubépine... Plus on diversifie, plus cet alignement d'arbres sera pérenne, intégré au paysage, et propice à accueillir de nombreuses espèces de faune. Elle permettra de garantir un bon maintien des berges par les racines, qui servent également de caches et d'habitats pour les espèces aquatiques, un ombrage suffisant pour les cours d'eau, évitant le réchauffement et l'évaporation en été, un filtre naturel des éventuelles pollutions de ruissellement, qui sont alors plus facilement freinées et absorbées avant l'atteinte du milieu aquatique. Ainsi que l'accueil de nombreuses autres espèces (oiseaux, insectes...) et la biodiversité en général... »

CADRE DE VIE

Feu vert pour la végétalisation citoyenne

La commune de Villefranche souhaite soutenir les initiatives citoyennes en matière de végétalisation de l'espace public en Bastide afin d'améliorer le cadre de vie du centre historique. Cela passe par la mise en place d'un permis de végétaliser.



Avant le lancement du permis de végétaliser, dont le but est d'encadrer le fonctionnement, plusieurs initiatives ont déjà été impulsées par des particuliers.

Parce que la démocratie participative ne se cache pas que dans les mots depuis le mois de mai 2020, où la nouvelle équipe municipale a pris les commandes de la collectivité locale, en plus d'une écoute renforcée, différentes actions allant dans ce sens ont été lancées : plateforme citoyenne PopVox, référents de quartier, budgets participatifs, animations de certaines rues par les habitants avec le soutien de la mairie, consultations accentuées des citoyens sur différents dossiers les concernant directement (aménagement de voie, raccordement à l'assainissement collectif dans certains quartiers...).

L'adoption de la Charte des permis de végétaliser sur l'espace public s'inscrit dans le prolongement de cette logique citoyenne. L'objectif étant bien de susciter l'appropriation des espaces publics, de renforcer le lien social et de favoriser les échanges entre les citoyens. Et ce en contribuant à l'accueil et à la préservation de la biodiversité dans le secteur de forte densité de la Bastide, tout en encourageant l'aménagement d'îlots de fraîcheur urbains, en contribuant à l'embellissement de l'espace public et à l'enrichissement du patrimoine végétal. Mais aussi en luttant contre la prolifération des pigeons dans le centre-ville en favorisant la venue de nouvelles espèces d'oiseaux concurrentes.

Concertation et encadrement

Cette charte vise ainsi à coordonner et à encadrer la participation des citoyens, collectifs et associations par la collectivité. De fait, un « permis de végétaliser » sera délivré par la Ville de Villefranche à celles et ceux désireux de s'engager à assurer la réalisation et l'entretien sur l'espace public d'un dispositif de végétalisation pour les plantations en pleine-terre ou en bacs de culture. C'est bien là que la démarche prend tout son sens, le jardinier devra d'abord exposer à ses voisins le projet et obtenir d'eux un accord de principe. Suite à quoi il déposera son projet complet en mairie ou à l'adresse courriel dédiée. Les pièces suivantes seront produites : le formulaire « Permis de végétaliser - BASTIDE » complété en intégrant l'emplacement exact du site à végétaliser (adresse et photos avec un plan large et un plan resserré) et une description succincte du projet (plantes sélectionnées et dispositifs envisagés), sans omettre une photocopie d'une pièce d'identité et une attestation d'assurance responsabilité civile.

Le permis de végétaliser sera délivré après avis de l'Architecte des Bâtiments de France, par le Maire, ou l'élu délégué, après instruction par les services municipaux.

Les dépôts de projets pourront intervenir tout au long de l'année. Cependant, compte-tenu de leur délai d'instruction (du 1er octobre au 31 mars de l'année suivante) il est fortement conseillé de transmettre son projet avant le 1er décembre de chaque année.

À noter que le projet pourra être individuel ou collectif, auquel cas le permis de végétaliser sera octroyé au porteur de projet désigné et sera nominatif.

Les équipements nécessaires à l'installation et l'entretien de l'espace sont à la charge et sous la responsabilité du porteur de projet. Il est impératif de maintenir l'accès du public au site végétalisé et de respecter l'emplacement défini dans le permis. Aucune clôture de l'espace dédié ne sera autorisée. Aucun mobilier ne pourra être rajouté. Le porteur de projet s'engage à ne pas faire de cultures à but lucratif sur l'espace public.

De façon générale, toute implantation de végétaux se fera dans le respect des normes d'urbanisme en vigueur. Les plantations en pleine terre seront privilégiées et pourront être envisagées sur les espaces publics suivants : en pied de bâtiment (sous réserve de l'accord écrit du ou des propriétaires, de la copropriété ou du bailleur avec l'accord de son propriétaire), sur des petits îlots engazonnés, sur des espaces minéralisés, du type trottoirs ou placettes. Lorsque la plantation en pleine terre n'est pas possible, la végétalisation pourra être réalisée dans des bacs de culture fournis par la Ville afin de respecter une charte de mobilier commune à tous les quartiers. Le signataire pourra également proposer son propre mobilier à ses frais sous réserve de la validation de la taille et du design par les services municipaux. Il est précisé que le site de végétalisation devra être situé à proximité du lieu de résidence ou d'activité professionnelle du porteur de projet.

Une marche à suivre pratique

Le titulaire du permis de végétaliser s'engagera à respecter les règles édictées dans le règlement en respect des contraintes liées à l'intérêt historique des façades ou des sols. Les dispositifs de nature à guider les végétaux devront être transparents visuellement (fils de fer légers) et dûment autorisés par les propriétaires des façades concernées en cas d'ancrage sur celles-ci. Sont donc privilégiés : les vivaces, plantes annuelles ou bisannuelles, les légumes, les aromatiques, les petits fruits, les mellifères et petits arbustes. Par contre sont interdites : Les espèces invasives, allergènes, toxiques, hallucinogènes et urticantes ; les haies, notamment les lauriers, thuyas ou pyracanthes ; et les plantes exotiques.

Le site pour lequel le permis a été octroyé fera l'objet d'un entretien régulier par le porteur de projet. Ce dernier devra aussi désherber les sols manuellement et recourir à des méthodes de jardinage écologiques (paillage, gestion économe de l'eau notamment). Seuls la fumure organique (compost ménager ou terreau) et les produits homologués culture biologique sont autorisés.

Concernant les végétalisations existantes, les agents du service urbanisme de la mairie procéderont à un recensement et contacteront les propriétaires concernés afin de régulariser la situation.

TRAVAUX EN REGIE

Les équipes mobilisées pour le patrimoine et... le reste

« Au sein de nos équipes municipales, nous avons un savoir-faire extraordinaire qui permet de réaliser des travaux de grande qualité, défend le maire Jean-Sébastien Orcibal, c'est la raison pour laquelle, nous avons mis à profit les mois d'hiver pour travailler sur des bâtiments patrimoniaux, notamment. » Une face cachée d'un travail de fond mené depuis plusieurs mois.



Direction l'église Saint-Augustin, pour un parcours découverte des travaux hivernaux menés par les agents municipaux. Ici, les maçons, les menuisiers et les équipes voirie sont intervenus à différents niveaux. À l'intérieur d'abord où les maçons ont œuvré, notamment, pour « décroûter » les murs en supprimant les enduits en ciment, manière de laisser respirer les pierres et d'éradiquer une humidité néfaste. Mais aussi au niveau de l'autel d'une des chapelles intérieures, classé depuis peu aux Monuments Historiques. « Sur le devant un des menuisiers a réalisé une très belle marqueterie avec différentes essences de bois posée au sol, alors que les maçons ont effectué des reprises sur le marbre », détaille le maire. De gros travaux de nettoyage ont aussi été entrepris dans les sacristies, autour de la croix centrale de la nef avec la suppression de guirlandes électriques d'un autre temps...

Anciennes fortifications

Mais c'est dans la cour extérieure, qui dès 2024 accueillera le City-Park du centre-ville, qu'après la démolition d'une vieille bâtisse, se découvre un des vestiges les plus marquants de la cité. « Si en matière de mobilier et d'objets nous avons fait des découvertes intéressantes que nous valoriserons sur le site, tout en restant dans

l'esprit de la loi de 1905, séparation des églises et de l'Etat imposant aux communes d'assumer l'entretien du bâti, c'est bien la mise au jour du mur d'enceinte avec un chemin de ronde qui nous interpelle le plus », jubile le premier magistrat. En effet, un historien venu sur place étaye la thèse de l'emplacement des anciennes fortifications de la ville. De quoi donner des idées pour avancer sur d'autres pistes : « On patrimonialise en mettant en valeur ce qu'on a dans l'intérêt de la ville et de ses habitants. »

Retour aux Pénitents Noirs

Boulevard Haute-Guyenne, chapelle des Pénitents noirs : maçons, peintres et électriciens y sont intervenus cinq semaines pour assurer une remise à niveau de la sacristie, des reprises de torchis, des changements de mobilier ou encore le camouflage des compteurs électriques par une ancienne armoire qui donne l'impression d'avoir toujours été là. « Notre autre objectif est aussi d'y ramener tout ce qui a trait aux Pénitents noirs qui se trouvait aux Augustins ou au musée dans le but de constituer un pôle de l'histoire des Pénitents en ouvrant chaque année une salle supplémentaire; je souhaite que lorsqu'un visiteur vient ici, il sache qu'il se trouve dans un grand site chargé d'histoire. » Peu de Villefranchois savent, par exemple, que la bâtisse (qui abrita longtemps le Vestiaire) attenante à la chapelle, communiquant avec celle-ci par une porte dégagée il y a peu, était la maison du... bourreau de la ville.



Les travaux aux Pénitents Noirs ont pu révéler l'inscription «Memento Mori»



Le mur d'enceinte du jardin des Augustins chargé d'histoire

En Occitan SVP !



Le requiem pour Villefranche de Nadau

Le lien qui unit le groupe gascon Nadau avec Villefranche ne date pas d'hier. À plusieurs reprises la formation emblématique s'est produite dans la ville, en particulier à la Madeleine, Salle des fêtes de Treize-Pierres, et même au théâtre, la toute première fois. Et c'est au lendemain de ce concert que Yan, le chanteur au béret et au verbe truculent en se baladant dans la bastide est tombé sur la place Jean Petit, grâce à la complicité d'un des organisateurs. Celui-ci s'est empressé de lui conter l'histoire des Croquants, de Jean Petit, de Lapaille, de Lafourque et de tous les acteurs de l'ombre qui en 1643 offrirent au pays un avant-goût de Révolution. De retour au pied de ses Pyrénées, le chanteur, aussi auteur-compositeur, coucha sur une feuille un de ses textes devenu mythique : le

Requiem pour Jean Petit. Chanson qu'il aura l'honneur d'interpréter le 20 juillet 2024, accompagné par les roulements des tambours, sur la place Notre-Dame. Là même où Jean Petit, et les autres révoltés croquants subirent le supplice et furent exécutés par les bourreaux du roi. Une manière comme une autre de saluer le 380e anniversaire de la révolte des Croquants dans la ville où elle a mûri avant d'éclorre.



Lo requièm per Vilafranca de Nadau

Lo ligam entre lo grop gascon Nadau e Vilafranca es tras que vièlh. Mantun còp la formacion emblematica se presentèt dins la vila, en particular a la Madeleine, Sala de las Fèstas de Treize-Pierres, e mai al teatre lo primièr còp. Es l'endemàn d'aquel concèrt que Yan, lo cantaire de la berreta e de la paraula amuserà, que se

passejava per la bastida, descobriguèt la plaça Joan Petit, de mercé la complicitat d'un organizador. Aqueste li contèt l'istòria dels Croquants, de Joan Petit, de Lapalha, de Laforca e de totes los actors de l'ombra que, en 1643, balhèron al país un avantgost de la revolucion. Tornat al pè de sos Pirenèus, lo cantaire, tanben autor-compositor, escriguèt un dels tèxtes vengut mitic : lo requièm per Joan Petit. Cançon qu'aurà l'onor d'interpretar lo 20 de julhet de 2024, acompanyat pels retroniments de las tamboras sus la plaça Notre-Dame. Aquí ont Joan Petit e los autres revoltats croquants foguèron supliciats e executats pels borrèls del rei. Una maniera coma una altra de saludar lo 380en anniversari de la revòlta dels Croquants dins la vila ont s'engimbrèt abans d'espelir.

TRIBUNES DES GROUPES POLITIQUES

Groupe Majorité

Un « fil vert » qui devient réalité...

Lors de la campagne pour les municipales, la liste Osons pour Villefranche menée par Jean-Sébastien Orcibal avait présenté son programme fondé autour d'un « fil vert » environnemental, véritable colonne vertébrale de l'action politique.

Petit à petit, ce « fil vert » se concrétise. C'est d'abord l'effort porté sur la mobilité, avec la création d'une première voie cyclable avenue de Toulouse, sans oublier l'aménagement d'une chaussée pour les circulations douces (« chaudiou ») chemin du Sénéchal, ce type de dispositif ayant vocation à se multiplier dans nos quartiers.

C'est bien sûr le lancement du « Bastibus », qui a fait entrer Villefranche dans l'ère du transport en commun, avec certes quelques décennies de retard. C'est ensuite l'isolation des bâtiments municipaux : à titre d'exemple, le gymnase a vu sa consommation énergétique divisée par deux grâce aux travaux effectués. La très énergivore salle des fêtes de Treize-Pierres subira le même traitement.

C'est encore la sobriété énergétique érigée comme règle dans tous les bâtiments publics, ce qui a déjà permis de réaliser des dizaines de milliers d'euros d'économies. Une sobriété qui se renforcera avec la rénovation complète de l'éclairage public et le passage en LED, chantier prévu pour durer plusieurs années. Le tout s'inscrivant dans l'objectif communautaire d'un territoire à énergie positive : c'est ainsi que l'ancienne décharge Solozard deviendra prochainement une ferme solaire.

D'ici la fin du mandat, l'avenue Caylet sera entièrement refaite et se dotera elle-aussi d'une voie cyclable. Surtout, la place Fontanges deviendra le poumon vert de notre ville, avec un sol désimperméabilisé, des arbres, des espaces verts et un réaménagement complet des abords du ruisseau Notre-Dame. Ce dernier point s'inscrit dans la grande ambition « Villefranche ville d'eau », visant à protéger nos zones humides ainsi que nos cours d'eau, tout en les mettant en valeur, le point d'orgue étant la création d'une zone de baignade naturelle route de la Gasse.

Fini, donc, le règne du tout béton, du tout goudron, du tout minéral. L'heure est à la désimperméabilisation, à la végétalisation, au respect de notre environnement et de notre biodiversité.

Il était temps !

Les Vingt-six élus de la liste «Osons pour Villefranche»

Groupe Opposition

Incohérences

En 2020, le nouveau maire de Villefranche a trouvé les caisses pleines et un chemin tout tracé pour sortir notre Bastide de l'ornière. Le plan « Action Cœur de Ville » était lancé et commençait à produire ses effets. Le nouveau maire a choisi d'ignorer ce chemin et de consacrer les marges de manœuvres à de nombreux achats immobiliers sans logique d'ensemble. Finalement, seuls la Maison de l'Occitan et le Pôle culturel, portés par l'ancienne municipalité, ont pu être terminés.

En 2020, la ville était au milieu d'un plan de modernisation de son éclairage public (led) avec la partie du centre-ville terminée et six nouvelles tranches prévues pour équiper toute la commune, pour près de 2 millions d'Euros et 70% d'économies sur la facture d'éclairage. Le nouveau maire a choisi d'arrêter ce programme. Aujourd'hui... il le relance pour 2,5 millions d'Euros et une facture d'électricité qui a explosé.

En 2020, l'hôpital de Villefranche, premier employeur du territoire et indispensable à notre santé, était encore un fleuron apportant un service précieux à un vaste bassin de vie. Des menaces existaient, comme d'autres époques ont su les repousser grâce à la mobilisation de tous. Aujourd'hui, chaque semaine apporte ses mauvaises nouvelles, de la fermeture de services à la disparition de 40% des lits d'EHPAD, soutenue du reste par... le maire de Villefranche lui-même. Heureusement, tout ne va pas mal à Villefranche. Notre économie se porte bien, la vie associative est toujours aussi riche, même si tous ont bien besoin de soutien. L'époque est favorable pour des territoires comme le nôtre, à la nature préservée et doté jusqu'à il y a peu de presque tous les équipements sportifs, culturels, sanitaires, éducatifs (jusqu'au lycée) lui permettant d'être attractif.

Mais surtout des fragilités apparaissent et on ne voit aucun progrès. Ses belles paroles ne masquent pas l'absence de résultats et les moyens s'épuisent vite. Nous demandons plus de clarté, de cohérence, et de vrais changements.

« Villefranche 2020-2026 » : Laurent Tranier, Françoise Mandrou-Taoubi, Véronique Roux, Anice Sassi, Guy Brugier, Georges Do Rozario, Geneviève Adam-villefranche20202026@gmail.com

RENCONTRE Carine Cuvelier

L'engagement en direction des autres pour boussole

L'engagement citoyen et l'envie de voir les choses changer dans la ville sont deux des piliers du choix fait par Carine Cuvelier, conseillère municipale déléguée au personnel, de rejoindre l'équipe municipale au cours de l'hiver 2019-2020. Membre indispensable de la majorité, elle a fait plus que trouver ses marques. Rencontre.

Pour cette bordelaise de naissance, ayant vécu dans le Nord, pour suivre un papa commercial, avant de « descendre » à Tarbes et décrocher un BTS production Horticole avec spécialité agriculture biologique, l'Aveyron au sens large, et Villefranche en particulier, représentent bien plus qu'un simple port d'attache d'où elle accosterait avant d'aller humer l'air du large plus loin. Avec ses trois filles Naomie, Enza et Lou, elle s'y est ancrée pour le meilleur. Mais déjà avant de s'y poser, elle avait caressé l'envie de suivre un apprentissage autour des plantes en Aveyron : « c'était suite à des contacts que j'avais eus sur place, mais on m'en a dissuadé. »

Professeur de travaux paysagers

Professeur de travaux paysagers à l'Erea de Laurière, elle trouve un équilibre parfait entre vie professionnelle et familiale, engagement municipal, et ses passions, qu'elles touchent à l'univers des plantes, avec une propension marquée pour les cultures du safran et du pastel, ou la musique autour des six cordes de la guitare, grâce aux cours que lui donne l'incontournable Michel Vivoux. Une vie sans temps mort convenant sans esquisse à cette quadra dynamique pour le moins directe, dont le franc-parler tonne dans certains échanges et réunions. « Lorsque j'ai quelque chose à dire, je ne le cache pas », tranche-t-elle aussi à l'aise dans ses baskets du quotidien que dans les négociations les plus âpres.



se retrouve, c'est cela aussi être engagée ; de plus nous avons une excellente ambiance de travail au sein de l'équipe. »

L'altruisme au service du collectif

Conseillère municipale déléguée en charge du personnel auprès de la deuxième adjointe au Maire, Carine Cuvelier savait en acceptant cette mission qu'elle aurait à travailler avec et pour des femmes et des hommes. « J'ai accepté ce rôle car, étant fonctionnaire moi-même, je suis très attachée à tout ce qui touche la fonction publique. » Ainsi planche-t-elle sur le dossier gestion du personnel, service des ressources humaines, suivi du comité social territorial dont elle assume la charge de secrétaire et la formation spécialisée (ex CHSCT), relations avec les partenaires sociaux, sans oublier les réunions bilatérales avec le maire. Elle organise les travaux liés à la commission du personnel, dont elle est responsable et est membre des commissions finances et cadre de vie. « Cela me paraît cohérent car elles vont de pair avec la commission du personnel », exprime Carine.

Toutes ces missions ne l'empêchent pas pour autant d'apporter ses réflexions au sein de l'équipe municipale. Pour l'heure, elle réfléchit, comme elle le défend, sur « un projet pour ma ville ». Un projet à double détente, en lien avec son savoir-faire et en direction des citoyennes et des citoyens. « Mon idée serait, d'ici la fin du mandat, que nous lancions un jardin de cocagne afin de produire des légumes avec les habitants et pour eux. » Et d'appuyer : « en plus le contact à la terre fait un bien énorme lorsqu'on se sent fragilisé... » Affaire à suivre.

« Chacun à notre niveau, en liaison avec les agents nous nous dépensons sans compter pour que la cité change, s'améliore, se retrouve, c'est cela aussi être engagée ; de plus nous avons une excellente ambiance de travail au sein de l'équipe. »

D'ailleurs lorsqu'elle a été approchée pour rejoindre la liste « Osons pour Villefranche » conduite par Jean-Sébastien Orcibal, elle n'a pas hésité. « J'adore cette ville, son patrimoine, les gens et j'avais envie en tant que citoyenne de m'investir », rappelle-t-elle. D'autant qu'elle se retrouve entièrement dans l'énergie développée par les membres de « l'équipe de compétences » voulue par le maire. « Chacun à notre niveau, en liaison avec les agents, nous nous dépensons sans compter pour que la cité change, s'améliore,